Succès viral pour le documentaire « Éoliennes : du rêve aux réalités »

24/06/2021 à 12h08



«On a rhabillé en "politique climatique" une subvention massive d'éoliennes et de panneaux solaires dont le résultat est nul, puisque cette électricité se substitue à une autre, le nucléaire, qui produit deux fois moins de CO_2 sur l'ensemble de son cycle de vie. Un tel aveuglement aboutit par exemple à ne pas se demander si ces milliards ne seraient pas beaucoup plus efficaces s'ils étaient consacrés à l'isolation des bâtiments, à l'agriculture ou aux transports», commente Charles Thimon. Ce documentaire ouvertement à charge – et pourquoi ne le serait-il pas, quand on voit sans cesse des documentaires à charge sur les chaînes du service public? – dresse donc un bilan négatif, et pas seulement pour la France. La liste est longue: **nuisances sonores, effets sur la pollution des sols et des fonds marins, mauvais bilan carbone, prix dopé, énergie instable produite à partir de composants importés du bout du monde, chaînes d'investissements opaques et opportunistes.**

(…)

Les défauts des énergies renouvelables sont peu à peu apparus. Et les qualités du nucléaire redeviennent dicibles. Par exemple, celle-ci: les 56 réacteurs sont répartis sur 18 sites

déjà construits, et «*ils utilisent 400 fois moins d'espace que l'éolien pour une même puissance*». **Charles Thimon précise qu'il ne reçoit aucun subside des lobbys du nucléaire.**

Le Figaro

Le pire, c'est que ces monstres n'ont pas seulement des effets désastreux pour les populations locales, mais pour l'environnement du pays tout entier. Il est urgent d'en informer les Français qui se sont laissé berner par des discours mensongers. Il faut savoir d'abord que les éoliennes ont un rendement énergétique très faible, attendu qu'elles ne fonctionnent que par intermittence, mais surtout que nombre d'entre elles (10 % des terrestres, mais 40 % des offshore) utilisent des terres rares dont l'extraction est tout simplement la plus polluante du monde.

Luc Ferry

Documentaire complet ci-dessous